



Organisation pour l'Harmonisation en Afrique
du Droit des Affaires (**OHADA**)

.....=====.....

Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA)

.....=====.....

Projet d'appui à l'ERSUMA et autres Institutions de l'OHADA

Colloque International sur le Thème

**« Les pratiques contractuelles d'affaires et
les processus d'harmonisation dans les
espaces régionaux »**

PROGRAMME

DATES : 26 au 28 octobre 2011 (3 jours)

LIEU : Libreville, Gabon

I. COMITE D'ORGANISATION AU GABON

PRESIDENCE

- Président : Madame le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux du Gabon ;
- Vice-président : Monsieur le Ministre de l'Economie, du Commerce de l'Industrie et du Tourisme du Gabon ;

Membres (Tous collaborateurs de Mme le Garde des Sceaux) :

- M. BIDANG NDONG Jean Claude, Conseiller ;
- Mme MBOGA Anne, Conseiller ;
- Mme NGNINGONE Aline Pascale, Conseiller ;
- Mme LEBOETE Nathalie Claude, Conseiller ;

- Mme MANGALA AWERENDA Judith Fernande, Conseiller ;
- Mme IBOGNI MBADINGA, Directrice des Affaires Civiles et des Sceaux ;
- M. OTOUNGA Carlos Roberto, Chargé d'Etudes ;
- Mme MANFOUMBI Mireille, Chargé d'Etudes ;
- Mme MBARI DIVISSA Lynda, Chargé d'Etudes ;
- Mme LAWSON OMBAGHO Algide, Secrétaire Général à l'ENM ;
- M. ONKEYA Félix, Représentant du MECIT ;
- M. AZIAWOR NGUIMBI Eugène, MECIT.

II. COORDINATION GENERALE

- **Dr. Félix ONANA ETOUNDI**, Directeur Général de l'ERSUMA ;
- M. MOUKAGNI IWANGU Jean de Dieu, Conseiller du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux du Gabon.

COORDINATION ADMINISTRATIVE ET CONTACTS DU COLLOQUE

- Pr. MOUSSA SAMB, Directeur du Centre de Documentation et de Recherche de l'ERSUMA Tel. +229 20 24 58 04/ 66 39 56 92, Email : samb.ersuma@ohada.org ;
- Mme Reine KIKI-MIGAN, Assistante de Direction, Centre de recherche et de Documentation : Tél. +229 20 24 58 04 / 20 24 57 44, Fax (229) 20 24 82 82, Email : kiki-migan.ersuma@ohada.org ;
- M. Aurélien OGOUTEIBO, Comptable, Centre de recherche et de Documentation, Tél +229 20 24 57 44/97 88 59 98, Email : ogouteibo.ersuma@ohada.org ;
- M. Ghislain OLORY-TOGBE, Juriste/Assistant de Recherche, Centre de Recherche et de Documentation : Tél. +229 97 88 46 94 / 98 34 86 71, Email : olory-togbe.ersuma@ohada.org ;

COORDINATION SCIENTIFIQUE

- Pr. Paul Gérard POUGOUE, Professeur titulaire des Universités, Vice-Recteur de l'université de Yaoundé II ;
- Pr. MOUSSA SAMB, Agrégé des Facultés de Droit, Directeur du CREDERSUMA ;
- Pr. Charles MBA OWONO, Professeur titulaire, Secrétaire Général de l'Université OMAR BONGO de Libreville ;

RAPPORTEURS

Rapporteur Général

- Pr. Charles MBA OWONO, Secrétaire Général de l'Université OMAR BONGO de Libreville ;

Rapporteurs

- Pr. Moussa SAMB, Directeur du Centre de Recherche et de Documentation (CREDERSUMA) ;

- Pr. Jean-Claude JAMES, Agrégé des Facultés de Droit, Université de Libreville, Emergence Gabon Juridique et fiscal ;
- Pr. Grégoire JIOGUE, Agrégé des Facultés de Droit, Université de Yaoundé II ;
- Dr. KENFACK DOUAJNI Gaston, Sous-directeur de la Législation au Ministère de la Justice du Cameroun.

OBJECTIFS DU COLLOQUE

La question d'une harmonisation du droit des contrats et donc de l'encadrement des pratiques contractuelles se pose aujourd'hui dans de nombreux espaces régionaux et se révèle particulièrement délicate et source de difficultés, non seulement strictement juridiques mais aussi politiques et culturelles.

En Afrique, c'est à la réunion de Bangui en mars 2001 que le droit des contrats a été inclu dans le Programme d'harmonisation du Droit des Affaires de l'OHADA. Le Conseil des Ministres lors de la réunion de Brazzaville en février 2002, a demandé au Secrétariat Permanent de se rapprocher d'UNIDROIT qui a acquis une expérience affirmée en la matière avec les "*Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international*". Il a été d'emblée précisé que le texte à élaborer par UNIDROIT "devra tenir compte de l'évolution internationale récente en matière de droit des contrats, et intégrer aussi bien les préoccupations des systèmes juridiques romano-germaniques que celles de la *Common Law*".

En Europe, le débat a été lancé il y a plusieurs années mais a été relancé avec le livre vert de la Commission Européenne relatif aux actions envisageables en vue de la création d'un droit européen des contrats pour les consommateurs et les entreprises.

Ces deux grands projets ont donc en commun de proposer un droit des contrats qui englobe les cultures aussi bien de droit Civil que de *Common Law*. Au delà de cette certitude les interrogations sont nombreuses et tiennent non seulement à l'imbrication étroite de questions d'ordre méthodologique et de politique juridique, mais aussi et nécessairement à la résolution de questions fondamentales touchant au fond du droit. Les réponses apportées par les autres pays européens et américains pourraient aussi servir à la réflexion.

Si l'on part du projet OHADA, il reprend pour l'essentiel « Les ***Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international*** », réalisation unique parmi les efforts d'harmonisation du droit général des contrats au niveau mondial. Résultat des travaux d'un groupe d'experts de droit des contrats, ils allient, ce qui est original, analyse doctrinale et pratique (commentaires et illustrations pratiques, sorte de « code » annoté). Ils comprennent les dispositions générales, la formation du contrat et le pouvoir de représentation, la validité, l'interprétation, le contenu du contrat, les droits des tiers et les obligations conditionnelles, l'exécution (y compris le *Hardship*), l'inexécution, la compensation, la cession des créances, des dettes et des contrats, les délais de prescription et la pluralité de créanciers ou de débiteurs. Un texte d'avant-projet d'Acte uniforme sur le droit des contrats, et une Note explicative (Professeur Fontaine, Louvain) ont été remis par le Secrétariat d'UNIDROIT au Secrétariat Permanent de l'OHADA qui les a transmis pour examen aux Etats parties de l'OHADA en février 2005. A l'issue de cette consultation, une réunion des commissions nationales a mis au point l'avant-projet en vue de son adoption par le Conseil des Ministres de l'OHADA.

Une première rencontre réunie à Ouagadougou a permis d'évaluer les contours que devraient prendre une future harmonisation du droit des contrats dans l'espace OHADA. Le présent colloque n'a pas pour objet de revenir sur ce débat. Il vise par contre à passer en revue les aspects juridiques et pratiques des contrats spéciaux qui ont été réglementés à ce jour dans divers Actes uniformes, et dont certains ont été révisés à l'épreuve du temps.

En effet, devant la dynamique que le Secrétariat Permanent entend insuffler dans les chantiers d'harmonisation du Droit des Affaires, l'idée d'abandonner le processus d'élaboration d'un Acte uniforme sur le droit des Contrats a été évoquée lors du dernier Conseil des Ministres de l'OHADA réuni à Bissau en juin 2011. Par contre, le Secrétariat Permanent a obtenu du Conseil des Ministres d'engager des études sur les enjeux et les mécanismes d'harmonisation des Contrats d'affaires dans l'espace OHADA : le leasing, l'affacturage, les BOT, la circulation des effets publics et biens d'autres.

L'ERSUMA a donc voulu emboîter le pas à cette actualité pour offrir un cadre d'échange sur les pratiques contractuelles d'affaires et les processus d'harmonisation dans les espaces régionaux ; ce qui devrait susciter de nombreux questionnements et des idées fertiles pouvant ouvrir de nouveaux sentiers à l'intégration juridique et judiciaire en Afrique.

L'objectif poursuivi par l'ERSUMA qui organise le Colloque sur financement de l'Union Européenne et l'aimable partenariat de la République Gabonaise, est de réunir des universitaires africains et européens, des magistrats, des avocats, des notaires, praticiens du droit et juristes d'entreprise ou de banques, afin de tirer des connaissances de leur expertise et leur expérience sur les processus d'harmonisation et les pratiques en matière de contrats d'affaires. Seront ainsi abordés les thématiques touchant les contrats commerciaux dans les Actes Uniformes en vigueur et ceux en perspective pour une harmonisation future, les contrats du droit économique, les contrats d'affaires dans toute leur dimension et leur influence dans les transactions commerciales internes et internationales, arbitrage et pratiques contractuelles.

Dr. Félix ONANA ETOUNDI

DIRECTEUR GENERAL DE L'ERSUMA

PROGRAMME

Mercredi 26 octobre 2011

- ✚ 8:00 - 9:00 : **Enregistrement des participants**
Accueil et installations des officiels.
- ✚ 9:00 - 10:00 : **CEREMONIE D'OUVERTURE**
Interventions :
- Monsieur le Directeur Général de l'ERSUMA ;
 - Monsieur le Président de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA, au nom de l'OHADA;
 - Madame le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux de la République du Gabon.
- ✚ 10:00 - 10:30 : **COCKTAIL D'OUVERTURE**
- ✚ 10:30 - 11:00 : **Présentation des thématiques du Colloque (30 mn)**
Pr. Paul Gérard POUGOUE, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur Titulaire des Universités, Vice-recteur de l'Université de Yaoundé II, Diplômé d'Honneur de l'OHADA, Cameroun.
- ✚ 11:00 - 13:00 : **Panel 1 : Contrats commerciaux : contrats dans les actes uniformes en vigueur**
- Communication 1 : Vente commerciale (15 à 20 mn), **Pr. Jean-Claude JAMES**, Agrégé des Facultés de Droit, Université Omar BONGO de Libreville, Gabon ;
 - Communication 2 : Bail à usage professionnel (15 à 20 mn), **Pr. Pedro AKUETE SANTOS**, Agrégé des Facultés de Droit, Doyen de la Faculté de droit, Université de Lomé, Togo ;
 - Communication 3 : Contrats portant sur le fonds de commerce (cession, nantissement, location-gérance, crédit-bail, apport en société) (15 à 20 mn), **Pr. Henri Bebey MODI KOKO**, Agrégé des Facultés de Droit, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Douala, Cameroun ;
 - Communication 4 : Contrat de transport de marchandises par route (15 à 20 mn), **Pr. Victor Emmanuel BOKALLI**, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur Titulaire des Universités, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Université de Yaoundé II, Cameroun ;

- Communication 5 : Intermédiaires de commerce (15 à 20 mn), **Pr. André AKAM AKAM**, Agrégé des Facultés de Droit, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Université de Ngaoundéré, Cameroun.

- **Débats : 40 mn**

- ❖ Modérateur : **Pr. Ndiaw DIOUF**, Agrégé des Facultés de Droit, Doyen de la Faculté de Droit, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

🚦 **13:00 - 14:30** : **DEJEUNER**

🚦 **14:30 - 16:30** : **Panel 2 : Contrats commerciaux : Nouveaux contrats en perspectives dans le cadre de l'OHADA**

- Communication 1 : Crédit-bail (15 à 20 mn), **Pr. Grégoire JIOGUE**, Agrégé des Facultés de Droit, Université de Yaoundé II;
- Communication 2 : Affacturage (15 à 20 mn), **Pr. Joseph DJOGBENOU**, Agrégé des Facultés de Droit, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- Communication 3 : Sous-traitance (15 à 20 mn), **Pr. Robert NEMEDEU**, Agrégé des Facultés de Droit, Université de Yaoundé II, Cameroun ;
- Communication 4 : Distribution reposant sur une exclusivité (concession commerciale, exclusivité d'achat) (15 à 20 mn), **Pr. Ngom MBISSANE**, Agrégé des Facultés de Droit, Université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal ;
- Communication 5 : Distribution ne reposant pas sur une exclusivité (franchise, distribution sélective) (15 à 20 mn), **Pr. Mbaye MAYATTA NDIAYE**, Agrégé des Facultés de Droit, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal ;
- **Débats : 45 mn**
 - ❖ Modérateur : **Pr. Michel Filiga SAWADOGO**, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur Titulaire des Universités, Université de Ouagadougou, Burkina-Faso.

Rapporteurs de la Journée (Synthèse des débats et des recommandations)

Pr. Moussa SAMB
Pr. Charles MBA OWONO

Jeudi 27 octobre 2011

- ✚ 8:30 - 10:30 : **Panel 3 : Contrats du droit économique**
- Communication 1 : Concession-Affermage-Régie (15 à 20 mn), **Pr. Bernard Raymond GUIMDO DONGMO**, Agrégé des Facultés de Droit, Université de Yaoundé, Cameroun ;
 - Communication 3 : Industrialisation, entreprises publiques et développement : le contrat, bilan et perspectives (15 à 20 mn), **Pr. Gérard BLANC**, Agrégé des Facultés de Droit, Faculté de Droit et de Science Politique, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, France ;
 - Communication 4 : Les contrats de la commande publique (BOT, PPP) (15 à 20 mn), **Pr. Stéphane DOUMBE BILLE**, Agrégé des Facultés de Droit, Faculté de Droit, Université Jean Moulin Lyon 3, France.
 - **Débats : 40 mn**
 - ❖ Modérateur : **Pr. Fidèle MENGUE**, Agrégé des Facultés de Droit, Université Omar BONGO de Libreville, Gabon.
- ✚ 10:30 - 11:00 : **PAUSE CAFE**
- ✚ 11:00 - 12:00 : Regards extérieurs sur l'évolution de l'ERSUMA comme institution de formation et de recherche en Droit des Affaires (20 à 30 mn)
Pr. Jean-Jacques RAYNAL, Agrégé des Facultés de Droit, Consultant international ;
- **Débats : 30 mn**
 - ❖ Modérateur : **Dr. Félix ONANA ETOUNDI**, Magistrat, Enseignant de Droit des Affaires dans les Universités et grandes Ecoles, Expert Juridique International spécialisé en Droit des Affaires, Directeur Général de l'ERSUMA.
- ✚ 12:00 - 13:30 : **DEJEUNER**

✚ 13:30 - 16:00 : Panel 4 : Contrats d'affaires et divers enjeux

- Communication 1 : Influence des moyens électroniques sur le droit des contrats (15 à 20 mn), **Pr. Joseph FOMETEU**, Professeur à l'Université de N'Gaoundéré, Cameroun ;
- Communication 2 : Le contrat d'assurance à la lumière du code CIMA et l'idée d'une harmonisation du droit des contrats dans l'OHADA (15 à 20 mn), **Alioune Badara THIAM**, Ph.D Candidate, Université de MACAO, Chine ;
 - ❖ Communication 3 : Les particularités des contrats bancaires (15 à 20 mn), **Pr. MEVOUNGOU NSANA Roger** Maître de Conférences, Doyen Honoraire, Université de Yaoundé II, Cameroun.
- **Débats : 30 mn**
 - ❖ Modérateur : **M. ONDO MVE Apollinaire**, Magistrat Hors Hiérarchie, Procureur Général Adjoint près la Cour Suprême du Gabon.

✚ 16:00 - 16:30 : PAUSE CAFE

✚ 16:30 - 18:00 : Panel 5 : Contrats d'affaires et droit de la concurrence

- Communication 1 : Pratique contractuelle et ordre public de direction et de protection (15 à 20 mn), **Pr. Laurence BOY**, Agrégée des Facultés de Droit, Université de Nice Sophia, France ;
- Communication 2 : Le projet d'harmonisation du droit des contrats dans l'espace OHADA : quelle protection juridique pour la partie faible ? (15 à 20 mn), **Achille NGWANZA**, Consultant International, Doctorant en Droit Université-Paris Sud 11 ;
- Communication 3 : Autorités nationales de régulation et contrôle des pratiques contractuelles anticoncurrentielles dans les pays de l'OHADA : étude de quelques cas (15 à 20 mn), **Pr. KALIEU Yvette**, Agrégée des Facultés de Droit, Université de Dschang, Cameroun.
 - ❖ Modérateur : **Pr. Roger MAVOUNGOU NSANA**, Maître de Conférences, Doyen Honoraire, Université de Yaoundé II, Cameroun.

Rapporteurs de la Journée (Synthèse des débats et des recommandations)

Pr. Grégoire JIOGUE

Dr. Gaston DOUAJNI KENFACK

Vendredi 28 octobre 2011

8:30 - 10:00 : Panel 6 : Arbitrage et Pratiques contractuelles

- Communication 1 : L'arbitrage comme mode de règlement des différends contractuels d'affaires (15 à 20 mn), **M. Joseph BELIBI**, Magistrat Hors Hiérarchie, Expert en droit de l'arbitrage, Arbitre à la CCJA, Juge à la Cour de Justice de la CEMAC, Tchad ;
- Communication 2 : L'arbitrage transnational : un nouveau champ d'expansion des principes d'UNIDROIT et du droit des contrats prospectif de l'OHADA (15 à 20 mn), **Pr. Walid Ben HAMIDA**, Maître de Conférences à l'Université d'Evry et à Sciences Po, Paris, France ;
- Communication 3 : Pratique contractuelle et autres méthodes alternatives de résolution des conflits (médiation commerciale, conciliation...) (15 à 20 mn), **Dr. Gaston KENFACK DOUAJNI**, Magistrat, Enseignant Habillé à diriger les Recherches dans les Universités, Sous-directeur de la Législation au Ministère de la Justice du Cameroun.
- **Débats : 30 mn**
 - ❖ Modérateur : **Me Barthélemy COUSIN**, Avocat au Barreau de Paris, Associé Norton Rose LLP.

10:00 - 10:30 : PAUSE CAFE

10:30 - 13:00 : Panel 7 : Vers l'harmonisation des contrats d'affaires dans l'espace OHADA

- Communication 1 : Domaines d'harmonisation (15 à 20 mn), **Pr Salvatore de MACUSO**, Université de Macao, Chine ;
- Communication 2 : Référents juridiques pour l'harmonisation (15 à 20 mn), **Pr. Adolphe MINKOA SHE**, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur Titulaire des Universités, Vice-recteur à l'Université de Yaoundé II, Cameroun ;
- Communication 3 : l'expérience européenne (15 à 20 mn), **Pr. Laurence BOY**, Agrégée des Facultés de Droit, France ;
- Communication 4 : L'expérience de la Common Law (15 à 20 mn), **M. Justin MELONG**, Université de BUEA, Cameroun ;

➤ Communication 5 : Apports des principes de l'UNIDROIT à la modernisation des contrats d'affaires (15 à 20 mn), **Pr. Marcel FONTAINE**, Professeur Emérite de l'Université Catholique de Louvain la neuve (Belgique), Expert Unidroit ;

➤ **Débats : 30 mn**

❖ Modérateur : **Pr. Pierre MEYER**, Professeur de la Faculté de Droit, Université de Ouagadougou, Burkina-Faso.

Rapporteurs de la Journée (Synthèse des travaux et principales recommandations)

Pr. Charles MBA OWONO

Pr. Moussa SAMB

🇬🇧 13:00 - 14:00 : **DEJEUNER**

🇬🇧 14:30 - 15:30 : **ADOPTION DU RAPPORT GENERAL**

❖ Modérateur : **Pr. Charles MBA OWONO**

🇬🇧 15:30 - 16:00 : **CLOTURE DU COLLOQUE**

- Synthèse des principales recommandations du Colloque : **Pr. Paul Gérard POUGOUE**, Président du Colloque ;
- Mot de remerciement des participants : **Dr. ABOMO Marie Louise**, Magistrat Hors-Hiérarchie, Conseiller à la Cour Suprême ;
- Mot de remerciement du Directeur Général de l'ERSUMA, Dr. Félix ONANA ETOUNDI ;
- Discours de clôture de Monsieur le Premier Ministre ou de Mme le Garde des Sceaux.

🇬🇧 20:00 : **SOIREE DE GALA OFFERTE PAR LE GOUVERNEMENT DU GABON**

Porto-Novo, le 21 octobre 2011

Dr. Félix ONANA ETOUNDI
DIRECTEUR GENERAL DE L'ERSUMA